

2.195 euros, le salaire d'un jeune qui débute

Acerta a calculé le salaire des jeunes. Le secrétariat social constate de fortes disparités en fonction du diplôme obtenu. L'un des principaux enseignements des calculs effectués, basés sur les données de 40.000 employeurs (chiffres 2016), est qu'un ouvrier débutant disposant d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou d'un bachelier professionnel gagne environ 20 % de plus qu'un employé du même niveau d'études et commençant lui aussi sa carrière. En chiffres, cet ouvrier qualifié diplômé gagnera en moyenne 2.364 euros brut par an, contre 1.962 pour l'employé. Et l'ouvrier titulaire

d'un bac percevra en moyenne 2.767 euros, contre 2.272 pour l'employé aux mêmes qualifications. Il s'agit sans doute d'une des manifestations des pénuries frappant les métiers techniques qualifiés.

Acerta établit qu'en Belgique, un travailleur débutant gagne en moyenne 2.195 euros. Mais il y a de fortes disparités en fonction du niveau scolaire atteint. Ainsi, un travailleur titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur gagne 1.830 euros, soit 16 % de moins que la moyenne. Avec un diplôme universitaire, le salaire atteint 2.426 euros soit 10 % de plus que la moyenne.

Enfin, l'étude confirme l'existence d'un écart salarial en défaveur des femmes, et perceptible dès le début de la carrière, sauf pour les employées diplômées du secondaire inférieur, qui gagnent plus que les hommes. ■

Le salaire d'un jeune qui commence : 2.195 euros brut

EMPLOI Le bureau Acerta a calculé le salaire brut des jeunes, et constate de fortes disparités en fonction du diplôme obtenu

C'est sans doute l'une de manifestations des pénuries de candidats qui frappent les métiers techniques qualifiés : un ouvrier débutant disposant d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou d'un bachelier professionnel gagne environ 20 % de plus qu'un employé débutant du même niveau d'études qui commence sa carrière. C'est l'un des enseignements des calculs effectués par le secrétariat social Acerta, basé sur sa base de données de

40.000 employeurs (chiffres 2016). En chiffres, l'ouvrier qualifié diplômé de l'enseignement secondaire supérieur gagnera en moyenne 2.364 euros brut par an, contre 1.962 pour l'employé. L'ouvrier titulaire d'un bac percevra en moyenne 2.767 euros, contre 2.272 pour l'employé aux mêmes qualifications.

Acerta s'est également intéressé au niveau de salaire des jeunes en début de carrière. En

Belgique, un travailleur débutant gagne en moyenne 2.195 euros. Mais il y a de fortes disparités en fonction du niveau scolaire atteint. Ainsi, un travailleur titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur gagne 1.830 euros, soit 16 % de moins que la moyenne. Avec un diplôme universitaire, le salaire atteint 2.426 euros soit 10 % de plus que la moyenne.

Enfin, l'écart salarial en défaveur des femmes est perceptible dès le début de la carrière, sauf pour les employées diplômées du secondaire inférieur, qui gagnent plus que les hommes. Pour tous les autres niveaux de formation, les femmes gagnent moins. C'est pour les ouvriers issus de l'enseignement supérieur non universitaire que l'écart est le plus grand, et pour les universitaires qu'il est le plus réduit. ■

BERNARD DEMONTY

avec de fortes disparités en fonction du diplôme obtenu

